

Le conseil de classe en question...

Le décret de 2018 affirme clairement que « l'évaluation (est) au cœur de la question pédagogique¹ ». Ce dispositif est un « temps dédié à la réflexion collective des équipes éducatives et repose sur un pilotage attentif au bénéfice de la réussite des élèves ». Le texte parle de « conseil de classe » mais aussi de « conseil de cycle ». Ainsi, l'on peut y lire que tout est possible dans un cadre clairement défini en lien avec le projet d'établissement. Il est chargé du suivi du groupe classe ou de petits groupes, comme du suivi des acquis de chaque élève. Le conseil de classe est donc un des lieux essentiels d'une réflexion collective au service du parcours de formation des élèves, mais aussi du vivre ensemble. Il est un lieu de concertation, de croisement des regards et de décisions. Il est en effet composé de l'équipe pédagogique, de la vie scolaire, d'un représentant de l'équipe de direction, d'élèves délégués et de parents correspondants. C'est un espace où s'exerce une polyphonie pour arriver à une prise de décision à la fois pour le bien commun et celui de chacun, qui peut devenir une cacophonie si la disharmonie s'y installe.

1 Décret n° 2018-120 du 20 février 2018 relatif aux rôles du conseil de classe et du chef d'établissement en matière d'orientation

Pour éviter cela, la responsabilité de chacun doit prendre appui, non pas sur des données subjectives, mais bien sur le parcours de chaque élève et l'accompagnement du groupe classe. De ce fait, le conseil de classe est souvent un lieu, un espace et temps de tensions. Cette organisation cristallise, en effet, de nombreux enjeux. Il est un des rares lieux, au collège comme au lycée où s'exerce une responsabilité partagée, par tous les acteurs des communautés éducatives. Ce qui fait de cette instance, un lieu, un temps et un espace où se vivent des relations complexes.



Le conseil de classe, un lieu questionné par la récente réforme du lycée

En 2018, Magalie GREAU, formatrice à l'Ifucome – UCO Angers mène une enquête sur les représentations que les personnes ont du conseil de classe. Les verbatim sont éloquentes : « c'est une usine à gaz », « on s'y ennuie », « on n'est pas écouté ». De surcroît et sans vouloir généraliser, l'on remarque une difficulté à recruter des professeurs principaux, des élèves délégués et même des parents correspondants dans certains de nos établissements. À ceci s'ajoute les métamorphoses que subit le conseil de classe suite à la réforme du lycée en 2018. De fait, en 2019/2020 l'entrée en vigueur de la réforme pour les élèves de première ayant fait leur entrée au lycée en septembre 2018, amène la création des spécialités et, à la rentrée 2020, les futurs élèves de terminale choisissent de conserver deux des trois spécialités qu'ils ont suivies en première. Ceci induit que *« la notion de groupe classe évolue. Les élèves peuvent se retrouver en classe sur les disciplines du tronc commun mais suivre les 12 h d'enseignement de spécialité avec d'autres groupes d'appartenance. La notion de groupe classe « vole en éclat ». Un élève peut appartenir d'un point de vue administratif à une classe et retrouver ses camarades moins de 10h par semaine. Son professeur principal enseigne l'une de ses spécialités mais ne donne plus forcément de cours à la classe entière. Le groupe classe se métamorphose. Et le conseil de classe doit se réinventer pour accompagner de façon ajustée les lycéens »*.¹

Face à ce constat, le Département éducation du Secrétariat général réalise très vite que se joue ici une réelle évolution du conseil de classe. C'est pour cela qu'il mène une consultation. 199 établissements y contribuent, ce qui représente, selon les chiffres de l'Enseignement catholique de 2020/2021, 15,34 % des effectifs de nos lycées. Ceci ne peut nous permettre d'être exhaustif, mais nous pouvons voir se dessiner les contours du conseil de classe comme : *« une évaluation périodique (trimestre ou semestre), c'est l'occasion de faire un point collectif sur le fonctionnement*

*d'une classe en équipe complète et de faire une revue individuelle des situations globales des élèves et apprentis. Prendre des décisions concernant les jeunes en termes d'avenir »*². L'on voit ici combien le conseil de classe joue un rôle important dans le parcours avenir de chaque élève et s'articule avec l'approche de l'orientation que chaque établissement veut mettre en œuvre

Le conseil de classe c'est donc :

- Un cadre qui fait sens : une instance officielle où la concertation permet de mettre en lumière, par la relecture d'une période, les enjeux et les priorités pour un jeune dans son parcours de formation.
- Un temps, un espace de collégialité où s'exerce la responsabilité en partage. En effet, c'est la complémentarité des expertises de chacun des acteurs qui permet d'accompagner chaque jeune et le groupe d'élèves. Afin que l'on puisse promouvoir une éducation intégrale pour chacun et pour tous.
- Des regards croisés : parents, jeunes, équipe éducative, équipe pédagogique, vie scolaire. Ce croisement des regards conduit à accompagner la personne et de ne pas se focaliser uniquement sur « l'élève ».

On remarque un glissement signifiant de la notion de « conseil de classe » vers la notion de « conseil des élèves » pour les classes de première et de terminale, soulignant clairement l'importance d'accompagner le parcours de formation de l'élève et de prendre en compte la personne dans le but de l'accompagner de la manière la plus ajustée. Cela exige du temps, de la concertation, du dialogue et un travail collaboratif entre tous les acteurs de la communauté éducative. C'est exigeant et cela mobilise les professionnels, les parents et les jeunes. Ce constat, ne doit pas nous faire oublier, ni perdre de vue que **le conseil de classe est soucieux de l'accompagnement de chaque élève, mais aussi du collectif**. Ces enjeux ne doivent pas faire oublier la liberté offerte par le texte de 2018, évoqué précédemment. De plus, le lycée général n'est pas le seul à questionner le conseil de classe et à innover. Nos lycées professionnels, nos collèges, revisitent pour nombre d'entre eux, les modalités de ce dispositif afin de faire du

1 Le conseil de classe en question – Résultats de la consultation auprès des lycées de l'Enseignement catholique – Édité par le Secrétariat général de l'Enseignement catholique – Août 2021.

2 Cf. Annexe « Réponses à la consultation ».

conseil de classe un espace où s'exerce une réelle démocratie participative. Ceci afin qu'il puisse devenir une réelle « communauté apprenante³ » pour tous les acteurs qui y contribuent et pour tous les jeunes accompagnés. Cette voie vise une sortie des tensions et des crispations pour permettre à chacun de trouver sa place et de pouvoir exercer son rôle dans un cadre qui évolue et accompagner de façon ajustée le parcours de formation de chaque élève ainsi que le vivre ensemble dans les communautés éducatives.

Faire du conseil de classe un collectif apprenant

Pour ce faire, plusieurs champs peuvent être explorés pour redonner du sens au conseil de classe. Ce dernier reposant avant tout sur le travail en équipe, il faut que cette réflexion soit menée en concertation, travaillée avec les parents d'élèves et les délégués. Il est donc nécessaire de sortir de la seule approche du traitement des résultats des élèves et œuvrer à faire du conseil de classe un collectif apprenant. C'est-à-dire, un lieu, où chaque acteur apprend, se forme pour remplir au mieux les missions du conseil de classe. Le conseil

de classe, ne peut être la « boîte d'enregistrement » d'une réflexion menée seulement par une partie des acteurs et non le collectif. Chacun doit apprendre de l'autre, éclairer son approche, en la croisant avec l'expertise de chacun. La réforme du collège, comme celle du lycée, mais aussi une réflexion sur la prise en compte de la parole des jeunes, de l'exercice des droits et devoirs de chaque professionnel, nous conduisent à croiser : accompagnement, orientation, évaluation et projets des élèves et à travailler en communauté pour favoriser les échanges entre : l'École, les élèves, les familles.

Ceci demande une préparation des conseils de classe très rigoureuse avec la création de plateformes collaboratives pour communiquer les bilans, remarques et avis, des rencontres régulières avec les élèves, les parents afin d'identifier les besoins, les situations complexes et chercher des solutions qui seront examinées lors des conseils. Le conseil de classe est un lieu de recherche de solutions.

Aussi, des établissements se sont investis pour faire de cette instance un espace de réflexion, de prise de décision concertée :

- Par un suivi individualisé et l'abandon du conseil de classe dans son ancienne configuration, au profit de rencontres professeurs/élèves du type

3 « Les communautés apprenantes facilitent l'apprentissage en encourageant chaque membre à partager ses connaissances afin de constituer un savoir commun » - David A. Garvin – Harvard Business Review – été 1993.



« speed dating » pour validation, discussion et accompagnement des choix des collégiens et des lycéens, **comme le Lycée Saint Joseph à Lamballe DDEC 22.**

- Par des rencontres en équipe avec les parents et la direction permettent, en complément, d'accompagner la classe, **comme pour le Collège Saint Jean Gabriel à Paris DDEC 75.**
- Certains établissements ont même abandonné la notion de classe pour mettre en place des « groupes » ou « équipes » en première et terminale de 10 à 20 élèves, devant même le texte paru en Note de service du 23-8-2021 sur le professeur référent⁴. Comme le **Lycée Bellevue Marie Rivier à Alès DDEC du Gard**, initiative que l'on peut retrouver sur la **Plateforme des initiatives** ouverte par l'Enseignement catholique cette année 2021/2022 : <https://plateformedesinitiatives.fr/>. Dans cette logique, le conseil de classe du premier trimestre remplit une fonction de bilan et de suivi individualisé, tandis qu'au deuxième

et au troisième trimestre, il se concentre sur le parcours d'orientation et les prises de décisions pour accompagner le parcours de chaque élève. Pour le lycée, certains font le choix de distinguer un conseil « tronc commun » et un conseil « spécialités » : ceci permet de ne pas mobiliser tout le monde en même temps. Il faut toutefois mettre l'accent sur la coordination et l'articulation entre ces deux types de conseils de classe.

Ces initiatives permettent de traiter les questions pédagogiques concernant la vie en groupe classe, mais aussi de proposer des modalités pour chaque jeune, pour que cela puisse se faire, il faut :

- Un suivi des élèves et du groupe classe : il se traduit par des synthèses régulières avec les professeurs principaux, les professeurs référents ou les tuteurs de petits « groupes » ou petites « équipes ».
- Une participation des collégiens ou des lycéens au conseil pour faire le point sur son parcours, sur le bilan du trimestre/ semestre et se définir des objectifs, prendre des décisions en se concertant et en échangeant avec les jeunes.
- Une évolution des modalités de suivi des élèves et l'importance du suivi personnalisé.

4 Cf. NOR : MENE2121269N - Note de service du 23-8-2021 - MENJS - DGESCO A2-1



- Une mise en place de réels parcours de formation, parcours de maturité... prenant appui sur des pratiques d'évaluation visant l'acquisition de compétences disciplinaires et transversales des jeunes.

Ainsi, repenser les conseils de classe c'est :

- Redonner du sens, afin que l'on ne vive plus de temps comme du temps perdu, ou une formalité.
- Travailler en équipe pour éviter que la parole de l'un puisse dominer la parole de l'autre.
- Faire du conseil de classe une collectif apprenante afin que chacun puisse y grandir en compétences et en pertinence.
- Exercer notre liberté et ne pas s'enfermer dans les textes.

Repenser les conseils de classe, c'est donc créer de nouveaux espaces, de nouveaux lieux, de nouveaux temps pour répondre aux besoins des jeunes mais aussi des équipes et des familles.

Repenser les conseils de classe, c'est donc créer de nouveaux espaces, de nouveaux lieux, de nouveaux temps pour répondre aux besoins des jeunes mais aussi des équipes et des familles. Ce n'est possible qu'en interrogeant le rapport au temps que nous entretenons dans nos collèges et nos lycées, afin de dégager du temps, de prendre du temps pour ce qui est essentiel : l'accompagnement de la formation intégrale des jeunes qui nous sont confiés. Car comme le disait Gabriel, lycéen en classe de terminale lors de la conclusion d'une table ronde sur l'orientation : « *si j'ai une dernière remarque à faire, l'accompagnement doit permettre de connaître l'élève en vérité et d'établir une relation de confiance, nous ne sommes pas simplement un dossier* ». Lorsque ce jeune lycéen tient ces propos, il pose simplement le réel enjeu de l'instance du conseil de classe : instaurer un cadre où la confiance permet à chacun de se connaître et de reconnaître l'autre dans ce qu'il est, au-delà des résultats, des classements... Chaque jeune doit



être accueilli avec ses richesses et ses fragilités afin de l'accompagner dans un parcours de formation où le corps, l'âme et l'esprit sont conviés. N'est-ce pas là une visée qui nous est familière et nous anime profondément ?

Les métamorphoses que les conseils de classe vivent et sont amenés à vivre sont nécessaires et constituent de précieux leviers pour croiser les enjeux de l'accompagnement, l'orientation et l'évaluation à la lumière du projet de l'Enseignement catholique et de chaque établissement. Nous tâtonnons, nous cherchons, comme le fait le **Laboratoire des initiatives de la DDEC de Lille** qui interroge les pratiques, questionne les postures de chacun des acteurs et s'attache à expérimenter, à relire les initiatives, non pas pour les évaluer ou les valider, mais bien pour répondre au plus près à notre mission, à accompagner chacun dans le respect de la personne et du bien commun.

Repenser, le conseil de classe, c'est donc mettre en œuvre notre projet, en veillant à favoriser l'éducation intégrale de tous les acteurs des communautés éducatives. Il nous faut donc croiser cette visée avec les contraintes et les attendus de l'École, sans oublier les personnes et toutes les personnes : élèves, parents, enseignants, éducateurs, équipe de direction et la pastorale scolaire, car la conduite des conseils de classe dit aussi quelque chose du projet de l'Enseignement catholique.

Benoit SKOURATKO
Chargé de mission
pour le Département Éducation – SGEC
Professeur agrégé de Lettres Modernes
Lycée Montalembert - Courbevoie
Professeur principal 1^{re} STMG
Professeur référent en terminale générale